Informations de base	
2020/2013(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Intelligence artificielle: questions relatives à l'interprétation et l'application du droit international dans la mesure où l'Union est concernée dans les domaines des utilisations civiles et militaires et à l'autorité de l'État en dehors du champ d'application de la justice pénale **Subject** 3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques 3.40.06 Industries électronique, électrotechnique, TIC, robotique	